



FICHE SITE
site inscrit
27 000 056

LA PLACE DE LA CHAPELLE SAINT-JEAN DE L'ESSART-MADOR A LYONS-LA-FORET

Liste des communes concernées : LYONS-LA-FORET

Superficie : 0,91 ha

Arrêté d'inscription du 11/07/1942 : est inscrite la place de la Chapelle Saint-Jean à l'Essart Mador commune de Lyons-la-Forêt (Eure) dont le périmètre s'établit comme suit :

Au nord, la limite nord de la parcelle n° 522 le long du chemin de Charleval au Tronquay ; à l'est, la haie formant lisière ouest de la parcelle n° 520, continuée par une ligne fictive droite jusqu'à la limite de la forêt domaniale ; au sud, une ligne fictive droite du point établi précédemment à un point sis sur la limite est de la parcelle n° 525 à 30 mètres au sud de la chapelle ; à l'ouest, la limite est de la parcelle n° 525 puis la haie formant limite nord-est de cette même parcelle jusqu'au chemin de Charleval au Tronquay, et qui comprend les parcelles cadastrales n° 522, 523, 524 section B et la haie de la parcelle n° 525.